



Ependes, le 10 juin 2018

Combat de reines - Fête de la désalpe d'Ependes 2018

Ami(e/s) propriétaire(s) de vache de la race d'Hérens,

Réservez dès maintenant le samedi 15 septembre prochain, date à laquelle se déroulera le combat de reines de la fête de la désalpe à Ependes dans le canton de Fribourg. Le village d'Ependes se situe à 10 kilomètres de la sortie d'autoroute de Rossens en direction de Fribourg.

A l'issu des combats, les 3 premières bêtes de chaque catégorie recevront une magnifique sonnette. Le bétail sera divisé en 4 catégories, comme suit :

- **Catégorie I** : Les vaches qui ont vêlées après le 01.09.2017 et qui devront être portante au minimum de 120 jours à la date du combat.
- **Catégorie II** : Les vaches primipares nées après le 01.09.2014, ayant mis bas après le 01.09.2017 et qui devront être portante au minimum de 120 jours à la date du combat.
- **Catégorie III** : Les génisses nées après le 01.09.2015 et qui devront être portante au minimum de 120 jours à la date du combat
- **Catégorie IV** : Les génissons nés après le 01.09.2016

Toute catégories doit comporter au minimum 6 bêtes pour être disputée. L'inscription est gratuite. Les bêtes devront être présentées entre 9h30 et 10h30 au contrôle vétérinaire d'admission qui vous sera indiqué sur place. Le début des combats est prévu à 13h00 précise.


Pour être admis au concours, le bétail doit pouvoir être tenu au licol, être identifiable par un numéro auriculaire dans chaque oreille et doit avoir un document d'accompagnement. La Gestation des bêtes sera contrôlée le matin au moyen d'un appareil à ultrason. De même, un document (listing BDTA ou rapport d'analyse) attestant que la bête aura bien été préalablement testé négativement à l'égard de la BVD devra parvenir au secrétariat du combat au plus tard le 8 septembre 2018.


Les bêtes qui manifestent des symptômes de maladies contagieuses ou celles qui sont atteintes de lésions parasitaires (varron, gale, ect) n'auront pas accès à la manifestation. Celles qui présentent le jour du combat des symptômes de nymphomanie (taurelière) ou des signes manifestes de chaleur seront également exclues du combat. Pour la bonne forme, nous vous rappelons que les cornes des bêtes ne peuvent être acérées artificiellement.

Les bêtes qui ne satisferont pas aux directives ci-dessus ainsi qu'aux directives régissant les combats de reines de la Fédération d'élevage de la race d'Hérens seront refusées lors du contrôle d'admission. Vous trouvez en annexe le bulletin d'inscription à nous retourner à l'adresse ci-dessus avant le 31 juillet 2018.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre participation et en attendant de vous rencontrer à cette occasion, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Association de la désalpe d'Ependes


Nicolas Berset
Président d'organisation


Laurent Tinguely
Responsable bétail



Emil Frey Marly
Fribourg



Emil Frey Marly



Association de la désalpe d'Ependes
Au Village 16
1731 Ependes
info@auberge-ependes.ch
078 909 47 70

Fête de la désalpe d'Ependes

Combat de reines



Samedi 15 septembre 2018

Adresse : Place du Village, Au Village 16, 1731 Ependes

Je soussigné déclare avoir pris connaissance des remarques ci-dessus et de la directive des combats de reines 2018 et d'en accepter les clauses.
J'inscris l'(les) animal(aux) suivant(s) :

	Nom de la Vache	Numéro d'identité (BDTA)	Née le (jour/mois/an)	Dernier vêlage (jour/mois/an)	Dernière saillie ou IA	Catégorie	Remarque
1							
2							
3							
4							
5							
6							

J'atteste sur l'honneur que l'(les) animal(aux) inscrit(s) ci-dessus remplit(ssent) les conditions requises.

Nom / Prénom du détenteur selon la BDTA :

Nom / Prénom à mentionner dans le carnet de fête :

Adresse complète : Tél. : Mail :

Date : Signature :

A nous retourner au plus tard le 31 juillet 2018 par courrier ou par mail à l'adresse ci-dessus.

